

Lancement d'un chantier sur le travail social

S. Le Gall | [Actu Emploi](#) | [France](#) | [Toute l'actu RH](#) | Publié le 25/01/2013 | Mis à jour le 25/02/2013

Le plan pluriannuel contre la pauvreté, adopté lundi 21 janvier en comité interministériel, prévoit « un plan d'action pour le travail social » et des Assises de l'intervention sociale en 2014.

En plus des mesures destinées directement aux publics en difficulté, [le plan pluriannuel contre la pauvreté](#)^[1] contient un axe de réforme visant à « coordonner l'action sociale et valoriser ses acteurs ».

En effet, le gouvernement estime que le travail social a été mis à mal. Il déplore, entre autres dégradations, des « pratiques professionnelles bousculées par les évolutions des politiques sociales des quinze dernières années », des « injonctions multiples », des « organisations du travail (...) occasionnant une usure professionnelle ».

Dans l'objectif de « donner à notre société les travailleurs sociaux dont elle a évidemment besoin et inscrire le travail social dans les nouvelles orientations des politiques sociales », le gouvernement annonce diverses mesures :

- **Des Assises de l'intervention sociale, en 2014.** Cette rencontre sera préparée dans le cadre d'ateliers interrégionaux, « tout au long de l'année 2013 », avec comme feuille de route de faire émerger des consensus sur les évolutions à mener dans différents secteurs : formation initiale et continue des travailleurs sociaux, organisations de travail, parcours professionnels, risques psychosociaux.
Un comité de pilotage national (État, régions, conseils généraux, villes, associations de professionnels et de cadres de l'action sociale) « sera mis en place dès le premier trimestre 2013 » pour préparer ces assises.
Le conseil supérieur du travail social (CSTS) est d'ores et déjà missionné pour approfondir « le questionnement sur les pratiques professionnelles, la place des usagers et le rôle des bénévoles ».
- **Une expérimentation de « mise en réseau des intervenants sociaux »** dans le but d'améliorer « la coordination et la gouvernance » de l'intervention sociale locale.
Cette nouvelle organisation devra permettre aux usagers d'entrer dans les dispositifs d'accompagnement social par n'importe quel point d'entrée.
Un groupe de travail associant représentants des conseils généraux, des centres communaux d'action sociale, des services sociaux spécialisés (CAF, service public de l'emploi, bailleurs sociaux) sera chargé de proposer, d'ici juin 2013, un cahier des charges de cette expérimentation avec une sélection des territoires candidats.
- **Une campagne de promotion des métiers du travail social** auprès du grand public et plus particulièrement auprès des jeunes, qui sera lancée dès cette année. L'objectif étant de combler le « déficit d'image » de la profession.
- **Une reconfiguration de l'offre de formation initiale**, qui reste « très émiettée, avec des établissements qui, faute de taille critique, ont du mal à développer des coopérations équilibrées avec l'université ». Le gouvernement table sur la coopération des régions pour mener à bien cette réforme.
- **Une concertation** « associant l'État, les régions, les partenaires sociaux et des représentants des différents employeurs de travailleurs sociaux » sur la formation continue.
- **La mise en oeuvre « d'une obligation de formation permanente** tout au long de la carrière pourrait notamment être soumise à la concertation avec les partenaires sociaux. »

En conclusion de l'ensemble du plan, le gouvernement précise qu'il compte sur les collectivités territoriales, les partenaires sociaux, les associations et la société civile pour « se mobiliser » et qu'il s'engage à ce que les mesures annoncées soient « évaluées chaque année ».